

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

## FONDATION HÔPITAL MONTFORT

### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	2
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Fondation Hôpital Montfort

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hôpital Montfort, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hôpital Montfort au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 8 juin 2017

**Marcil Lavallée**

OTTAWA  
400-1420 place Blair Place  
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387  
F 613 745-9584

BHD / IAPA  
Nos partenaires canadiens et internationaux  
Our Canadian and International Partners

Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

**Marcil-Lavallee.ca**







FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État de la situation financière

31 mars 2017

	Fonds affectés					2016 Total
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés	
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	389 264 \$	6 425 521 \$	- \$	1 167 809 \$	- \$	7 982 594 \$
Débiteurs (note 3)	277 118	440 898	-	21 772	-	739 788
Frais payés d'avance	14 736	27 472	-	1 180	-	43 388
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	567 090	-	-	-	567 090
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(330 734)	196 685	(220 163)	88 611	265 601	-
	<b>350 384</b>	<b>7 657 666</b>	<b>(220 163)</b>	<b>1 279 372</b>	<b>265 601</b>	<b>9 332 860</b>
<b>PLACEMENTS (note 4)</b>	-	4 949 999	-	-	-	4 949 999
<b>POLICES D'ASSURANCE-VIE (note 5)</b>	66 013	-	-	-	-	66 013
<b>ACTIF INCORPOREL (note 6)</b>	-	4 788 461	-	-	-	4 788 461
<b>IMMOBILISATIONS (note 7)</b>	18 055	163 503	220 163	-	-	401 721
	84 068	9 901 963	220 163	-	-	10 206 194
	<b>434 452 \$</b>	<b>17 559 629 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 279 372 \$</b>	<b>265 601 \$</b>	<b>19 539 054 \$</b>
						<b>17 962 755 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créditeurs et frais courus (note 9)	224 608 \$	222 263 \$	\$	1 000 000 \$	- \$	1 446 871 \$
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	-	914 487	-	-	-	914 487
	224 608	1 136 750	-	1 000 000	-	2 361 358
	-	3 106 861	-	-	-	3 106 861
	224 608	4 243 611	-	1 000 000	-	5 468 219
						<b>1 140 311</b>
						<b>4 204 641</b>
						<b>5 344 952</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Non affecté	209 844	-	-	-	-	209 844
Affectations externes	-	13 316 018	-	279 372	265 601	13 860 991
	209 844	13 316 018	-	279 372	265 601	14 070 835
	434 452 \$	17 559 629 \$	- \$	1 279 372 \$	265 601 \$	19 539 054 \$
						<b>17 962 755 \$</b>

  
administrateur

administrateur

# FONDATION HÔPITAL MONTFORT

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017

5

	2017	2016
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 453 032 \$	1 472 657 \$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporel	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	66 585	58 794
Pertes non réalisées sur les placements	71 803	208 912
Gains sur le swap de taux d'intérêt	(183 293)	(162 916)
	<b>1 955 380</b>	<b>2 124 700</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(286 814)	13 620
Frais payés d'avance	(24 370)	8 214
Créditeurs et frais courus	1 178 793	(3 506)
	<b>2 822 989</b>	<b>2 143 028</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette de placements	2 879 992	(471 471)
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	26 728	(13 280)
Acquisition d'immobilisations	(18 614)	(265 772)
	<b>2 888 106</b>	<b>(750 523)</b>
<b>FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(872 233)	(831 932)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>4 838 862</b>	<b>560 573</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<b>3 143 732</b>	<b>2 583 159</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<b>7 982 594 \$</b>	<b>3 143 732 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Hôpital Montfort (la Fondation) a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### *Comptabilité par fonds*

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les fonds suivants :

#### *Fonds d'administration*

Le Fonds d'administration comprend les dons sans objets spécifiques, les collectes de fonds générales ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation transfère une partie des dons du Fonds d'administration au Fonds affectés.

#### *Fonds affectés*

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les activités liées à la gestion du stationnement. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente, échéant en 2025. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure; à l'échéance de l'entente, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance des soldes de fonds sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Le Fonds de campagne de financement comprend les activités liées à la campagne de financement majeur pour l'achat d'un tomodensitomètre.

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières.

#### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

#### *Constatation des produits*

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons et les apports de commandites restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### *Constatation des produits (suite)*

Les produits de collecte de fonds sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu.

Les produits d'intérêts sont constatés dans leurs fonds respectifs lorsqu'ils sont gagnés.

### *Apports de services*

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Apport à recevoir*

Un apport à recevoir est comptabilisé à titre d'actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation des instruments financiers*

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements et des polices d'assurance-vie.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se composent de l'emprunt à taux variable et du swap de taux d'intérêt.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

*Actif incorporel*

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement lié au stationnement	3 ans à 10 ans
Équipement	3 ans et 10 ans

*Réduction de valeur des immobilisations*

La Fondation comptabilise en charges une réduction de valeur d'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

## 3. DÉBITEURS

	Fonds d'adminis- tration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	2017 Total	2016 Total
Hôpital Montfort, sans intérêt	54 385 \$	112 740 \$	1 973 \$	169 098 \$	147 891 \$
Santé Montfort, sans intérêt	-	71 340	-	71 340	79 179
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	-	15 718	123	15 841	-
Taxes à la consommation	4 833	(1 184)	-	3 649	5 521
Stationnement	-	242 284	-	242 284	212 383
Dons	217 900	-	19 676	237 576	8 000
	<u>277 118 \$</u>	<u>440 898 \$</u>	<u>21 772 \$</u>	<u>739 788 \$</u>	<u>452 974 \$</u>

## 4. PLACEMENTS

	Coût	2017	2016
Institutions financières			
Dépôts à terme	900 000 \$	922 951 \$	4 129 095 \$
Obligations	906 861	916 023	679 917
Autres	818 219	834 780	1 130 642
Fédéral, provincial, municipal			
Obligations	2 317 816	2 347 606	1 999 500
Autres	488 501	495 729	529 730
	<u>5 431 397</u>	<u>5 517 089</u>	<u>8 468 884</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>565 679</u>	<u>567 090</u>	<u>1 721 056</u>
	<u>4 865 718 \$</u>	<u>4 949 999 \$</u>	<u>6 747 828 \$</u>

## 5. POLICES D'ASSURANCE-VIE

Le montant de 66 013 \$ représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur au moment du décès totalise 1 310 000 \$.

# FONDATION HÔPITAL MONTFORT

Notes complémentaires

31 mars 2017

9

## 6. ACTIF INCORPOREL

	Coût	Amortissement cumulé	2017	2016
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055 \$	6 156 594 \$	4 788 461 \$	5 335 714 \$

## 7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2017	2016
<b>Fonds d'administration</b>				
Équipement	73 716 \$	55 661 \$	18 055 \$	26 694 \$
<b>Gestion du stationnement</b>				
Équipement lié au stationnement	261 068 \$	97 565 \$	163 503 \$	189 764 \$
<b>Appui à l'Hôpital Montfort</b>				
Équipement	263 525 \$	43 362 \$	220 163 \$	233 234 \$
			401 721 \$	449 692 \$

## 8. EMPRUNT BANCAIRE

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 2 500 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel moins 0,5 %. Cette marge de crédit est entièrement garantie par une sécurité mobilière et une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 2 500 000 \$ sur des sommes investies par la Fondation à l'institution financière.

La marge de crédit servira à financer l'engagement pris par la Fondation auprès de l'Hôpital Montfort afin que ce dernier puisse faire l'acquisition d'un tomodynamomètre avec module cardiaque spécialisé. Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017, la marge de crédit est inutilisée.

## 9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	2017 Total	2016 Total
Hôpital Montfort, sans intérêt	94 204 \$	54 299 \$	1 000 000 \$	1 148 503 \$	62 611 \$
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	6 000	-	-	6 000	10 930
Frais courus	94 917	58 612	-	153 529	120 508
Fournisseurs	29 487	109 352	-	138 839	74 029
	224 608 \$	222 263 \$	1 000 000 \$	1 446 871 \$	268 078 \$



**10. DETTE À LONG TERME**

	2017	2016
Licence d'utilisation du stationnement		
Emprunt à taux variable converti en un prêt à taux fixe de 4,74 % par swap, remboursable par versements mensuels de 89 391 \$ en capital et intérêt, échéant en janvier 2021	3 753 306 \$	4 625 539 \$
Valeur négative du swap de taux d'intérêt	268 042	451 335
	4 021 348	5 076 874
Partie courante de la dette à long terme	914 487	872 233
	<b>3 106 861 \$</b>	<b>4 204 641 \$</b>

Les versements en capital exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2018	914 487	\$
2019	958 788	\$
2020	1 005 235	\$
2021	874 796	\$

**11. VIREMENTS INTERFONDS**

Un montant de 100 000 \$ (2016 : 100 000 \$) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'administration pour financer la gestion du stationnement faite par le personnel de la Fondation. De plus, un montant de 221 990 \$ (2016 : 96 143 \$) a été transféré au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital au cours de l'exercice.

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS***Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fondation utilise une marge de crédit et assume un prêt comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fondation.

Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale équivalente à la dette à long terme, vient à échéance le 4 janvier 2021 et fixe le taux d'intérêt payé par la Fondation à 4,74 %.

Les placements, qui incluent les intérêts courus y afférent, offrent un taux d'intérêt selon le marché au moment de leur acquisition. Les placements portent intérêt à des taux variant entre 1,4 % et 8,57 % (2016 : 0,5 % et 8,57 %) échéant à différentes dates jusqu'en 2045.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.



**13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS****Stationnement**

La Fondation a une entente avec Santé Montfort, une entité apparentée à l'Hôpital Montfort, pour la gestion du stationnement de l'Hôpital Montfort. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	2017	2016
Produits reçus de Santé Montfort	346 590 \$	364 740 \$
Recouvrement des frais d'opération liés au stationnement reçus de Santé Montfort <sup>(a)</sup>	75 909	67 349
Total <sup>(b)</sup>	422 499 \$	432 089 \$

<sup>(a)</sup> Étant donné que la Fondation agit à titre d'intermédiaire, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les états financiers de la Fondation.

<sup>(b)</sup> Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 382 717 \$ représentant un écart de 39 782 \$ qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

**Salaires et avantages sociaux**

Les salaires des employés de la Fondation sont payés par l'entremise du système de paie de l'Hôpital Montfort. La Fondation rembourse les sommes périodiquement. La Fondation participe, par le biais de l'Hôpital, au Régime de pension des hôpitaux de l'Ontario (RPHO), un régime de retraite interentreprises à prestations définies. Tous les employés à temps complet qui ont atteint six mois de service continu doivent obligatoirement adhérer au RPHO. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élève à 42 536 \$, (2016 : 47 383 \$). Compte tenu que l'information requise pour présenter l'information relative au régime n'est pas disponible, ce dernier est traité comme un régime à cotisations définies.

**Dons**

La Fondation a fait des dons totalisant 1 060 377 \$ à l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice (2016 : 789 208 \$). La Fondation a également fait des dons totalisant 912 155 \$ à l'Institut du savoir Montfort (2016 : 266 996 \$).

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

La Fondation s'est engagée à verser, en vertu de diverses ententes échéant d'ici mars 2021, un montant total de 1 822 892 \$ pour des contrats de service et la location d'un terrain pour stationnement.

Les versements pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2018	692 280 \$
2019	551 529 \$
2020	440 958 \$
2021	138 125 \$

**15. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.